

ADMINISTRATION FEDERALE
DES FINANCES

Berne, le 9 septembre 1976

Note à Monsieur R. Bieri, Directeur

Groupe ad hoc CCEI
Réunion du 8 septembre 1976

I Question de la reprise des travaux des Commissions

Le Groupe ad hoc s'est réuni le 8 septembre, sous la présidence de M. l'ambassadeur Jolles, pour définir la position que la Suisse devrait prendre au sein du Groupe des pays industrialisés en ce qui concerne la reprise éventuelle des travaux des Commissions de la CCEI le 13 septembre après le "clash" de juillet.

Le Groupe est arrivé à la conclusion que la Suisse ne devrait pas s'opposer à une reprise des travaux si les autres pays industrialisés (Groupe des 8) se prononçaient de leur côté en faveur de la poursuite de la Conférence. Toutefois, la délégation suisse à la réunion du Groupe des 8 devrait insister pour que l'on évite tout malentendu avec les pays en développement (Groupe des 19) sur les conditions dont dépendraient la reprise des travaux, c'est-à-dire qu'il devrait être admis que le programme de travail arrêté pour les différentes commissions ne préjugeait en aucune façon le résultat final de la Conférence. La délégation suisse devrait d'autre part préciser au sein du Groupe des 8 que notre pays ne voyait pour le moment aucune possibilité de concession sur le maintien du pouvoir d'achat des recettes d'exportation (qui constitue le second des deux points de cristallisation du différend, le premier étant celui de la dette). Par ailleurs, elle s'efforcerait d'obtenir que le dialogue reprenne dans sa forme première (discussion d'un large éventail de problèmes) qui seule peut conduire à des résultats équilibrés; à cet effet, il

./.

fs. 2

s'agirait de rechercher avec les 19 des arrangements (création de groupes de travail?) garantissant que les deux points de désaccord ne monopolisent pas l'attention des commissions. Enfin, la délégation suisse devrait encourager ses partenaires du Groupe des 8 à intensifier les travaux visant à mettre sur pied une conception commune des pays industrialisés.

Lors de la discussion qui a conduit aux conclusions précitées, le Groupe s'est montré préoccupé par la baisse rapide de l'intérêt que les autres pays du Groupe des 8 témoignaient pour la CCEI. Selon les informations qui en parviennent, il semblerait que la tentation soit grande de rechercher une solution minimaliste, consistant à clore le dialogue Nord-Sud par quelques concessions dans le domaine de la dette. De l'avis du Groupe, cet expédient serait malheureux. D'abord parce qu'il s'agirait d'une concession unilatérale dont ne profiterait qu'un groupe restreint de pays en développement. D'autre part et surtout, parce que cette solution minimaliste aboutirait à renvoyer le débat sur le nouvel ordre économique mondial à l'ONU et à la CNUCED, c'est-à-dire dans des enceintes très politisées, où le climat est nettement hostile aux pays industrialisés. De surcroît, il n'est même pas sûr que tous les pays du Groupe des 8 soient disposés à faire des concessions dans le domaine précité, ce qui pourrait provoquer à bref délai un nouvel éclat.

Evoquant cette hypothèse, le Groupe ad hoc a brièvement discuté la possibilité d'une déclaration unilatérale, où la Suisse affirmerait qu'elle était disposée à s'engager dans des négociations globales sur l'ordre économique mondial. Mais il a vite constaté que cette idée était impraticable. Une telle déclaration aurait dressé contre nous les pays industrialisés, elle n'aurait pas été crue par les pays en développement, qui savent le peu d'appui dont la politique de développement jouit dans notre pays et elle aurait eu des répercussions désastreuses sur le plan politique interne. A ce propos, il a été convenu que le

Groupe consacrerait prochainement une séance à l'examen de la possibilité de travailler à ^{une} /conception cohérente du développement dans le contexte politique suisse actuel.

Ainsi donc ce n'est pas sans un certain pessimisme que le Groupe envisage la reprise des travaux des Commissions cet automne, reprise que beaucoup considèrent comme prématurée.

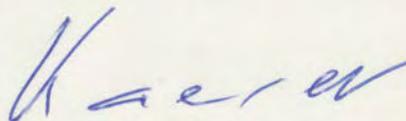
Après avoir plaidé lors des précédentes séances pour un renvoi au printemps 1977, qui aurait permis de lever l'hypothèque des élections américaines et allemandes, le soussigné a déclaré qu'il serait dangereux d'accepter la reprise des travaux si l'on n'avait pas l'assurance que tous les pays du Groupe des 8 ont une marge de négociation suffisante dans le domaine de la dette. Il a insisté sur l'importance du problème de l'endettement en évoquant le risque - dont on commence à se préoccuper sérieusement dans les milieux bancaires suisses - de voir un certain nombre de pays en développement se solidariser pour déclarer un moratoire collectif. Une telle évolution pourrait en effet constituer l'amorce de la rupture dont les pays non alignés ont menacé les pays industrialisés lors de la Conférence de Colombo. Le soussigné s'est par ailleurs déclaré favorable à la création d'un groupe de travail sur la dette, afin de permettre à la Commission financière de traiter d'autres sujets, notamment la question d'une garantie mondiale des investissements (proposition suisse) qui présenterait des avantages aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en développement.

II Composition des délégations

Considérant que les travaux, pour autant qu'ils reprennent, se poursuivront à un rythme très soutenu, le Groupe ad hoc a reconnu la nécessité d'affecter à nos délégations dans les différentes commissions un noyau de collaborateurs pouvant en cas de besoin être engagé à plein temps. Avec l'accord de

- 4 -

M. Müller, le soussigné a désigné pour la commission financière M. Ith, qui a suivi depuis le début les travaux de la Conférence. Le noyau de cette délégation comprendra en outre MM. Lévy DEP, Saladin DEP et de Pury DPF. M. Languetin et le soussigné se rendront à Paris s'ils le jugent nécessaire.



Kaeser

Copie:

MM. B. Müller, Directeur-suppléant
H. Ith
WWD
F. Landgraf

KA/Jd

M.